



HAL
open science

D'avance, par avance, à l'avance, en avance. Quels critères sémantiques et syntaxiques pour les “ alternances prépositionnelles figées ?

Didier Bottineau, Danh Thành Do-Hurinville

► To cite this version:

Didier Bottineau, Danh Thành Do-Hurinville. D'avance, par avance, à l'avance, en avance. Quels critères sémantiques et syntaxiques pour les “ alternances prépositionnelles figées ?. *Scolia* [sciences cognitives, linguistique et intelligence artificielle / revue de linguistique], 2015, La préposition en et les locutions à tête en, 29, pp.115-134. hal-01818218

HAL Id: hal-01818218

<https://hal.science/hal-01818218v1>

Submitted on 18 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

D'avance, par avance, à l'avance, en avance
Quels critères sémantiques et syntaxiques pour les
« alternances prépositionnelles figées » ?

Didier BOTTINEAU

Université Paris Ouest Nanterre La Défense,
MoDyCo
didier.bottineau@free.fr

Thành Danh DO-HURINVILLE

INALCO (SeDyL-MoDyCo)
dhdthanh@gmail.com

Introduction : motivation et cadrage théorique de cette étude

Selon la remarque formulée par une enseignante russe en FLE en marge d'un colloque, il est pratiquement impossible de rendre compte des conditions d'alternance des prépositions dans les tours du type de celui donné en titre dans le cadre d'une perspective d'enseignement. Plusieurs études motivées par ce type de questionnement ont été réalisées pour le lexique de l'interaction comme *fait* dans *au / en / de fait* (Danjou-Flaux, 1980 ; Rossari, 1992 ; Forsgren, 2009), mais il n'en existe apparemment pas concernant les locutions contenant le mot *avance*. Une recherche Google fait apparaître une multitude de forums dédiés à la question, perçue comme un enjeu pragmatique essentiel pour les relations socio-professionnelles, dont la rédaction des lettres de motivation et de prise de contact, tant pour les apprenants que les usagers dont c'est la langue première. Les commentaires sont normatifs (*se dit / ne se dit pas*) et insistent sur l'élégance stylistique de telle formulation dans tel contexte, invoquant le registre. Les dictionnaires ne sont pas d'un grand secours : soit les différences sont ignorées, soit elles sont ramenées au style. Dans les forums, on observe un hiatus entre l'importance accordée à l'enjeu pragmatique de l'alternance et la vacuité des réponses formulées, qui ne sont pas de nature à résoudre les problèmes rencontrés. Dans la présente étude, on vise donc à esquisser des propositions sur la manière dont le choix de la préposition et les conditions de fonctionnement des alternances contribuent à produire des effets de sens très spécifiques et à penser en relation avec le type de discours et d'interaction où les expressions sont mises en œuvre.

En filigrane, sans en faire un « vecteur théorique » avec tout son appareil théorique et terminologique, on aura recours à certaines positions du paradigme des linguistiques dites *enactives* (Bottineau, 2010, 2011, 2012). Dans le domaine des sciences du langage, la linguistique enactive s'interroge sur la nature de l'expérience de la synthèse du sens en tant qu'évènement dynamique et acte de conscience générable par des actes phonatoires, effectivement réalisés (le dialogue oral), reconstruits (la lecture) ou simulés (la parole intérieure). Cette approche n'est pas étrangère à certaines propositions du guillaumisme (Cervoni, 1991), du constructivisme culiolien (Tamba, 1983 ; Franckel & Lebaud, 1991) et de la sémantique des formes (Cadiot, 2002) (cf. Vigier, 2013 pour le traitement de la préposition *en* par ces approches), mais elle s'en distingue sur certains points essentiels : pour l'enaction, tout acte de conscience immédiate, comme observer un chat, procède d'une synthèse impliquant le traitement de signaux d'origine extérieurs, captés, à partir desquels le corps élabore une mise en scène théâtrale du monde ambiant, y compris de soi-même et d'autrui. Le monde n'est pas percevable, mais « enactable » ; on ne « transduit » pas l'information véhiculée par des signaux, on invente une simulation plausible et efficace de ce que pourrait

être un réel accueillant pour le sujet qui, *a posteriori*, s'imagine l'observer comme si ce qu'il « voit » préexistait effectivement physiquement à l'acte d'observation, « l'observation » qui s'ignore. La perception, redéfinie comme « perçaction » par Berthoz (1997), esquisse un réel en structurant l'espace produit en fonction des habitudes motrices et sensorielles du corps observant (l'espace tel que vu par l'humain, avec le contraste haut/bas, dépend de la marche bipédique ; l'espace visuel synthétisé par le chat est très différent) et en y introduisant des objets qui font visuellement sens en fonction des expériences enregistrées et anticipées (le chat ne voit pas la table comme lieu de travail mais comme espace de chapardage possible). Espace, objets et personnes sont construits à la manière d'actes instantanés de prédication inconsciente dans lesquels toute entité se voit attribuer des propriétés et structurer comme un énoncé, recueillant l'ensemble des faits habituels, dont les dires verbaux. Par rapport à cela, la linguistique enactive pose la question de la plus-value de la parole en tant qu'action, boucle motri-sensorielle, ou synthèse vocale d'états de conscience coordonnés dans l'interaction, ou « sens ». Elle envisage la parole comme la pratique individuelle et interactive d'une discipline commune, une technique corporelle de conceptualisation, munie de ses unités gestuelles de base (mots, morphèmes), de ses figures imposées et variables (enchaînements syntaxiques, modulations prosodiques), un mode comportemental (éthologique) commun et propre à l'espèce, dont l'effet est d'intervenir activement par la phonation sur les conditions de percevabilité de l'environnement ambiant momentané de manière à pouvoir susciter l'avènement conscient d'actes mentaux intentionnels autres que ceux suggérés par les circonstances, et ce dans le respect d'un protocole partagé (les « règles » comme code de la parole). Ce travail vocal de l'esprit, qu'il soit réflexif par simulation interne (l'endophasie) ou communicatif par adressage externe (le dialogue), éventuellement médié par divers symboles intermédiaires stabilisateurs (l'écriture sous toutes ses formes), passe systématiquement par des actes vocaux de nature à activer des actes mentaux pour soi-même comme pour autrui. La linguistique enactive va donc étudier les formes langagières dans cette perspective dynamique, à la fois incarnée et intersubjectivement distribuée, non représentationnaliste en ce qu'elle fait l'économie d'un monde et d'un sens prédonnés qui seraient à encoder.

On s'intéresse donc à ce que l'alternance des locutions révèle de la mise en œuvre de cette technique de conceptualisation par les actes signifiants. Faute de pouvoir spécifier les situations qui détermineraient le choix de l'expression *à l' / en / d' / par avance*, interrogeons-nous sur la nature des effets que l'on produit, sur autrui comme sur soi-même, en employant l'une plutôt que les autres dans ses contextes et situations d'emploi habituels.

1. Regard diachronique

La compréhension de l'état actuel de la notion « d'avance » est facilitée si l'on parcourt sommairement le cheminement des emplois du verbe *avancer* et du nom déverbal *avance* (à distinguer d'*avancement*). Concernant le verbe, le *Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse* et surtout le *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)* font apparaître que *avancer*, employé transitivement, a d'abord (12^e-13^e siècles) signifié « déplacer un objet vers l'avant » avec à l'arrière-plan symbolique l'idée d'accélérer un processus, donc de parvenir plus rapidement à une fin planifiée ou anticipée, hâter les choses. Ce trait de la prématurité est tellement saillant que dès le 16^e siècle on voit apparaître le sens *avancer de l'argent* où il ne s'agit pas de déplacer un objet pour hâter une fin mais de figurer un « devancement » actuel pour dénoter un accès immédiat au résultat. Le sens spatial et métaphorique actuel de « Tu avances ? » est d'apparition récente, et les emplois spatiaux ne s'obtenaient que réflexivement (*s'avancer*), y compris pour des mouvements impliquant non pas le déplacement de l'objet mais le parcours oculomoteur (*les façades s'avançaient*, 13^e siècle : l'observateur parcourt visuellement les façades et construit l'alignement en déplaçant le point

focal). Tout ceci inscrit d'emblée le verbe *avancer* dans une perspective temporelle et transactionnelle impliquant la négociation de valeurs symboliques et la construction d'anticipations avec comparaison de seuils temporels corrélatifs dans le cadre de rapports intersubjectifs : le substantif *avance* va développer ces éléments dans le cadre de divers figements et inscriptions discursives et situationnelles, et il ne suffit pas d'y voir un prolongement métaphorique d'une source spatiale schématique et abstraite – c'est plutôt les effets de sens spatiaux qui se construisent tardivement comme par rétraction de la dimension (trans)actionnelle. Le substantif déverbal confirme cette tendance : vérification faite sur bases de données et par Google en formulant de multiples requêtes comme *l'avance des troupes*, on constate que *avance* ne signifie jamais un mouvement observable pour lui-même (**l'avance des oiseaux dans le ciel*), mais un mouvement imaginaire emblématique d'un progrès (12^e siècle) ou d'une négociation (*une avance financière, faire des avances*), ou encore un niveau de progression spatiale pertinent dans sa relativité à d'autres mouvements en parallèle (*l'avance d'une armée, d'un cycliste*). Pour focaliser l'attention sur la progression même, on fait imaginer le mouvement au moyen du suffixe *-ment* (de *mens*), soit parce que le mouvement est inobservable en temps réel (*l'avancement des travaux, des astres*), soit parce qu'il est abstrait (*obtenir un avancement*). Enfin, *l'avantage* est (12^e siècle) ce (*-agere*, l'action, le processus) qui porte une personne « en avant » et produit une supériorité relativement à d'autres sur une échelle qualitative commune où se réalisent des comparaisons ; le sens actuel (tout ce qui profite à la personne, et s'oppose à ce qui lui nuit, l'inconvénient) résulte de la perte de cette dimension comparative.

2. À l'avance

Les quatre locutions étudiées dénotent, d'une manière ou d'une autre, un acte d'anticipation, et ce qui les différencie doit résider dans la manière dont l'accès interprétatif à l'anticipation et le point de vue adopté sont obtenus par le choix de la préposition et l'alternance $\emptyset / l' + avance$. La préposition *à* du français actuel est issue de l'amalgame d'étymons contradictoires, *ad* directif (proche de *to* anglais) et *ab* ablatif (proche de *from* anglais), ce qui se traduit par un effet de neutralisation et lui permet d'introduire les compléments de verbes de localisation (*être à Paris*), de déplacement orienté vers une destination (*aller à Paris*), voire des verbes « ablatifs » de sens transactionnel et non spatial (*j'ai acheté ce canapé à ma sœur, qui me l'a vendu pour pas cher*), ce qui rend délicate une approche fondée sur un invariant spatial schématique, même dynamique, de type psychomécanique ou cognitif, et complique la construction d'une forme schématique abstraite de type culiolien à partir des emplois hétérogènes. Nous considérerons que *à* est muni d'un invariant qui consiste à faire réaliser à l'interprétation un geste de projection et de recherche de cible à atteindre qui, selon les contextes, concerne la localisation d'un repère spatial ou d'un terme temporel. Que le verbe donne à ce repère le statut de localisation, origine ou destination d'un mouvement est un autre problème : *à* figure le geste mental par lequel on sélectionne ce repère envisagé comme cible d'un mouvement mental possible, pas le mouvement référentiel que l'on attribue à une entité en relation à ce repère ; la préposition amorce à l'interprétation un geste cognitif muni d'un profil qui, selon les cas, se retrouve analogiquement dans la structure même de la figuration obtenue, ou pas, lorsque ce geste ne concerne que la chronologie des opérations de coordination du sens.

Concernant *à l'avance*, cette approche met en exergue les traits suivants : « l'avance » – le décalage anticipatif – étant atteint par un acte de projection orienté vers une cible sélectionnée parmi d'autres possibles, *à* active deux nuances, (i) l'intentionnalité et (ii) la mesurabilité de la projection, qui donne substance à la finalité en question. Certains exemples explicitent cet acte de mesure :

1) *J'écris huit jours à l'avance.* (Gide, *Paludes*, 1895)

2) *Tous les joueurs de violon sont retenus trois semaines à l'avance.* (France, *Les dieux ont soif*, 1912)

Dans la majorité des cas, cette mesurabilité, même non explicitée, est nettement ressentie et peut sans dommage être spécifiée par de simples étoffements, que l'on fait figurer entre crochets :

3) *Le front était, [un certain temps] à l'avance, tracé par les ouvrages de la ligne Maginot.* (De Gaulle, *Mémoire de guerre, L'appel*, 1954)

4) *Dites-moi, de grâce, [longtemps] à l'avance, de quel air il vous plaît que ceci soit traité.* (Molière, *Amphitryon*, 1668)

5) *Coup monté, coup préparé [longtemps] à l'avance, prémédité.* (Ac. 1878 et 1935, s.v. coup)

6) *Faire des habillements [une semaine] à l'avance.* (Littré, s.v. confection)

7) *M. Mérimée s'y est pris [très / trop] à l'avance.* (Sainte-Beuve, *Portrait contemporain*, 1846)

8) *Le front était, [des années] à l'avance, tracé par les ouvrages de la ligne Maginot.* (De Gaulle, *Mémoire de guerre*, 1954)

9) *Au lieu de s'engager docilement dans le lit préparé [des décennies / des siècles] à l'avance par la société [...].* (Tournier, *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, 1967)

Tous ces exemples contiennent une mention explicite de la mesure ou suggèrent une mesurabilité que l'on peut par manipulation expliciter en lui attribuant arbitrairement une extension floue (longtemps) ou précise (trois jours) sans que cela ne dénature fondamentalement le sens de l'énoncé autrement que par la précision ajoutée. Du côté de la motivation, tous ces énoncés mettent en relief, ou du moins en question, l'intentionnalité du sujet qui agit « à l'avance » : à attribue au sujet défini comme source de la projection une visée (spécifiable par la mesure de la durée) qui peut être complètement comprise en sondant les motivations implicites (*j'écris huit jours à l'avance pour être certain que la lettre arrive à temps et que le destinataire puisse prendre en compte les éléments qu'elle contient*). La préposition *à* met en scène l'agent comme un acteur muni d'intentions que l'interprétant doit détecter.

D'avance est exclu de tous ces contextes, sauf en cas de rhématisation par *avec* suivi d'une quantification temporelle stabilisée : *avec trois semaines d'avance*, où la construction est celle de la quantification (valeur + unité de mesure + préposition ablativale *de* introduisant l'ensemble notionnel dont l'échantillon mesuré est extrait + *avance*, désignation de l'intervalle de décalage qui donne matière à cet ensemble). La différence de sens (d'effet) est qu'en utilisant le tour [*mesure temporelle suggérée ou explicite*] *à l'avance*, le locuteur fait réaliser par l'allocutaire-interprétant à l'instant de parole une mesure improvisée qui ne se définit pas comme typiquement représentative d'une mesure de temps conventionnellement reconnue dans la culture partagée, tandis que sous la forme *avec [mesure temporelle explicite] d'avance*, le locuteur introduit rhématiquement une unité préconstruite de mesure, elle-même thématique, anaphorisée par *de*, objet d'un consensus interlocutif dans un cadre énonciatif commun préétabli. Ceci demanderait un développement que l'on laissera ici de côté, avec la théorie de l'énonciation et de la polyphonie, l'inscription dialogique des prises de parole et ses conséquences pour la configuration des rapports interlocutifs en termes de présomption de convergence ou divergence de points de vue, problématique que modélise la théorie de la relation interlocutive développée par Douay et Roulland (2012, 2014).

3. *D'avance*

Du point de vue enactif de la mise en scène du sens, la préposition *de* est le « contraire » de *à* non pas en tant que figuration spatiale (origine *vs* destination référentielle ou métaphorique) mais en tant que geste conceptuel dans le processus ou protocole de construction du sens : si *à* suscite un acte présent de sélection et de projection mentale orienté vers une cible accessible dans l'avenir cognitif, avec une orientation cataphorique (prospective) et un effet heuristique, *de* suscite un acte présent de récupération d'un repère pensé comme source prédéterminée et mémorisée, déjà disponible, interlocutivement partagée, avec une orientation anaphorique (rétrospective) et présupposante. De ce fait, la mesure quantitative de la durée de décalage « avance » cesse généralement d'être pertinente, n'est pas spécifiée, ni même spécifiable par manipulation sans générer une incongruité :

10) *D'avance il se la représentait.* (Proust, *Rech.*, t. I, 1913)

11) *Le premier moi payé d'avance [...] est [...] écoulé.* (Bernanos, *Imposture*, 1927)

12) *On n'a pas des chemins tracés d'avance.* (Beauvoir, *Mandarins*, 1954)

13) *Elle ferma les yeux, épuisée d'avance.* (Sagan, *Merveilleux nuages*, 1961)

14) *J'épuise en quelque façon mon malheur d'avance [...].* (Rousseau, *Les Confessions*, 1782)

15) *On sait d'avance ce qu'on va se dire.* (Musset, *La Confession d'un enfant du siècle*, 1836)

On trouve bien des occurrences de *longtemps d'avance*, mais le sens est celui de *avec* + valeur + unité de mesure (*avec un an d'avance*, **avec longtemps d'avance* → *longtemps d'avance* : le figement du groupe nominal long temps a induit une adverbialisation qui rend impossible l'introduction rhématisante par *avec* :

16) *C'était une habitude parmi les autres, et comme un dessert prévu d'avance, après la monotonie du dîner.* (Flaubert, *Mme Bovary*, 1857)

L'effet de sens est le même que précédemment avec *avec*. Le dessert pourrait être prévu *longtemps à l'avance*, formule par laquelle l'auteur oriente l'attention interprétative vers les motivations qui président à ce choix de la part de la cuisinière. Mais aux yeux fictifs du narrateur flaubertien, ce dessert est *prévu d'avance*, et pourrait avoir été *prévu longtemps d'avance*, construction qui met en relief le regard extérieur et évaluateur porté par les observateurs imaginaires de la scène que sont le narrateur en tant que locuteur fictif reconstruit et le lecteur en tant que destinataire construit par l'acte de lecture. De fait, dans l'usage actuel, on trouve de très nombreuses occurrences de *longtemps d'avance* pour des situations stéréotypées reconnaissables comme telles et éventuellement évaluées :

17) *Préparez longtemps d'avance votre congé maternité.* (= faites comme tout le monde, ne manquez pas à cette obligation ; *vs* longtemps à l'avance : réfléchissez aux avantages de cette démarche, à ce qui peut la motiver).

La motivation va de soi et n'est pas focalisée.

18) *Est-ce qu'on doit réserver longtemps d'avance pour louer une plate-forme élévatrice ?* (objectif évident et non focalisé : pour être sûr d'en avoir une ; sujet personnel indéfini *on* : thématise clairement l'inscription de l'acte individuel dans une norme de pratiques collectives).

4. En avance

Les sections antérieures ont opposé *à* et *de* sur le critère de l'aspectualisation du processus interprétatif, avec *à* prospectif (on vise la mesure et l'intentionnalité du décalage) et *de* rétrospectif (on reconstitue la dimension stéréotypique du décalage observé en vue d'une évaluation). On peut poursuivre dans cette direction en attribuant à *en* une valeur intermédiaire entre le prospectif *à* et le rétrospectif *de*, à savoir « l'inspectif ». Dans une étude récente (Bottineau, 2013), dans le cadre enactif, a été proposé que les marqueurs *en*

(préposition et clitique) et *-ant* sont sous-tendus par un opérateur commun, dit *submorphémique*. L'effet général de son utilisation est la production d'un geste cognitif profilé comme un déroulement transitionnel impliquant un devenir ou changement d'état. Selon le site lexical et morphosyntaxique auquel ce processus est appliqué dans le discours (place de sujet pour *en* gérondif, d'objet pour *en* clitique partitif, de relation adverbiale pour les locutions, de personne verbale pour *-ant* flexionnel), ce déroulement concerne le processus de construction du sujet (articulé entre deux propositions pour le gérondif), de l'objet (le clitique *en* soulève des questions irrésolues de quantification et qualification), du temps d'évènement (*-ant*), de la relation bilatérale (*en* prépositionnel, dont la valeur aspectuelle affecte le processus décrit, les propriétés du sujet, ou leur découverte par l'interprétant : *une bague en or* – heuristique – vs *une médaille d'or* – classificatoire et présupposant, du fait du repère posé par *de* (Tamba, 1983 ; Cadiot, 1997)). De la même manière que *je suis en voyage* fait découvrir la manière dont la localisation concrète ou abstraite *voyage* affecte l'expérienceur *je* dans la durée de la relation en tant que processus de mutation (= je suis occupé, indisponible, concentré sur cet aspect de ma vie), *en avance* concentre l'attention sur la manière, positive ou négative, dont l'expérienceur du décalage « avance » est censé vivre sa situation telle que peut l'imaginer un observateur empathique qui, de son côté l'évalue ; en avant « enacte » (produit à la scène mentale) un réseau phénoménologique :

19) *Je suis arrivé en avance à la réunion.*

Deux implications peuvent être évoquées selon les contextes : soit ceci a eu un effet positif, j'ai eu le temps de prendre un café, me reposer, réfléchir à ma présentation ; soit ceci a eu un effet négatif – j'ai perdu du temps, ai dû attendre inutilement, ai cru m'être trompé d'heure. Par contraste, *je suis arrivé à l'avance à la réunion* suggère un temps mesurable d'avance délibérée, prise dans une intention précise (comme : ne pas prendre le risque d'être en retard). Enfin, **je suis arrivé d'avance à la réunion* prêterait au décalage un statut stéréotypique, conventionnellement reconnu dans la culture commune, dont on ne voit guère en quoi il pourrait consister. Ceci ne fonctionne pas si la durée est indéfinie, mais fonctionne s'il s'agit de thématiser une mesure donnée dans la construction quantitative (*avec trois heures d'avance*), sous un statut syntaxique très différent. On oppose ainsi :

20) *Il faut payer un mois à l'avance.* (pour valider la réservation : mesure du décalage et intentionnalité)

21) *Pourquoi payer en avance ? Ainsi, vous pouvez gérer votre budget; vous recevez un intérêt sur les montants payés en avance. Pratique.* (*en avance* valorise l'expérience de celui qui s'inscrit dans ce décalage, ce qu'explicite le contexte, qui valorise la satisfaction éprouvée)

22) *On paie d'avance.* (c'est ce qui se pratique et vous vous y conformerez : rétrospection et récupération d'un présupposé, d'un déjà dit culturel issu de sources énonciatives altérisées et antérieures).

La locution *en avance* est utilisée lorsque le locuteur soumet le constat du décalage « avance » à un jugement de valeur à l'intention de l'allocataire en vue d'un partage / d'une concertation autour de l'évaluation ; la teneur du jugement sera positive ou négative selon la nature de l'action et les contextes. La manière dont la situation vécue « en avance » modifie l'expérience du sujet : *être en avance sur son temps* souligne la manière dont le sujet vit ordinairement ce décalage dans la pratique ou les idées qu'il propage. Les exemples suivants illustrent cet effet :

23) *Ce méthodique itinéraire tenait ainsi compte de tout, et Mr Fogg savait toujours s'il était en avance ou en retard.* (Verne, *Le Tour du monde en 80 jours*, 1873). (Le devancer par le modernisme, par le caractère d'avant-garde de ses idées.)

24) *Mais je trouvais toujours Bella au pied du vrai arbre ou au centre de la vraie écluse, en avance toujours sur l'heure [...].* (Giraudoux, *Bella*, 1926)

25) *Très en avance, mais non pas très impatient. Il se sentait capable d'attendre bien plus sans éprouver nulle trace d'ennui* (Romains, *Les Hommes de bonne volonté*, 1946)

L'antonyme *en retard* alterne avec *en avance* mais si *avance* implique culturellement un jugement bipolaire (positif ou négatif selon les situations), retard, défini comme un manquement, est strictement négatif :

26) *Je suis arrivé en retard.* (j'étais très gêné, tout le monde me regardait)

27) *Il vaut mieux arriver en avance qu'en retard à un premier rendez-vous.*

Bien sûr on peut subvertir le système par ironie ludique :

28) *Je suis arrivé très en retard, et j'ai échappé à la moitié de son discours fleuve.* (j'aurais dû me sentir gêné, mais mon esprit subversif m'a permis de tirer profit de la situation).

Compte tenu de la valeur négative imposée à *retard* par la norme culturelle il est conventionnellement impossible de présenter un retard volontaire comme une intention ordinaire. Le locuteur ne peut détourner la construction en *à* dans cette direction même si la démarche en elle-même fait sens parce que cela reviendrait à faire du retard volontaire une pratique habituelle déjà verbalisée sous cette forme par une chaîne de locuteurs antérieurs ; aussi faut-il lexicaliser l'intention le cas échéant :

29) **J'arriverai très au retard pour échapper à une partie de son discours.*

30) *J'arriverai (exprès / volontairement) très en retard ; je ferai exprès d'arriver en retard.*

Dans cette combinaison, *en* fige le jugement culturel négatif, ce qui oblige à marquer la transgression intentionnelle par d'autres moyens. *A fortiori*, rien ne peut se faire **de retard* : le retard étant défini comme une anomalie, il ne peut pas être présenté comme un stéréotype. Plus généralement, on observe des relations de compatibilité entre certaines classes de verbes (ou de procès) et les trois locutions : on peut *savoir à l'avance* (visée intentionnelle), *savoir d'avance* (stéréotypie), mais peut-on *savoir en avance* (et éprouver une modification de son état ou affect du fait de savoir) ? Dans la pratique, oui, si l'on en juge par les exemples trouvés non pas dans les bases de données littéraires, mais par le moteur de recherche Google : *on ne peut rien savoir en avance* = on ne peut pas se sortir de l'état d'ignorance et d'appréhension où l'on se trouve. Le tableau suivant esquisse certaines de ces compatibilités :

	<i>En avance</i>	<i>A l'avance</i>	<i>D'avance</i>	<i>Par avance</i>
<i>arriver</i>	O	Oui (x heures)	N	N
<i>remercier</i>	N	Non	O	O
<i>merci</i>	N	Non	O	O
<i>s'avouer vaincu</i>	N	O/N	O	O
<i>partir</i>	O	Oui (x heures)	O	N
<i>interdire</i>	N	?	?	?
<i>renoncer</i>	N	O	O	O
<i>réserver</i>	N	O	O	?
<i>être</i>	O			
<i>payer</i>	O	Oui	O	O
<i>préparer</i>	??	O (x heures)	O	?
<i>avertir, prévoir, prévenir, prédire, pressentir</i>	Non	Oui (x heures)	O	O

<i>s'en réjouir</i>	N	O	O	O
<i>avertir</i>	N	O	O	?
<i>perdu</i>	?	?	O	??

En avance connaît plus de restrictions que les trois autres. Il est peu ou pas utilisable si le verbe auquel il est associé n'est pas réputé exprimer un procès de nature à susciter un affect pertinent (**remercier en avance*) ou si, au contraire, le verbe explicite l'affect dont *en* devrait suggérer la mise en exergue implicite (**se réjouir en avance*).

5. *Par avance*

Cette construction est munie de propriétés qui la différencient nettement des autres. D'une part, c'est la seule où *avance* soit commutable avec *anticipation* (*par anticipation* vs **à l'anticipation*, **d'anticipation*, **en anticipation*, mais *en anticipation de* + nom d'action, peut-être un calque de l'anglais *in anticipation of* « dans l'attente de ») : *par avance* met en relief un observateur muni d'un regard coloré psychologiquement. Du côté de la personne, *par avance* apparaît centré sur la première personne (*je fais telle chose par avance*) dans ses rapports avec la seconde (*je vous remercie par avance*) et ses extensions inclusives (*nous, on*) ; on rencontre peu *par avance* pour des procès décentrés du locuteur (*il vous remercie par avance* : un peu incongru), sauf si le délocuté est lui-même présenté comme un locuteur réalisant une action médiée par un acte de langage :

31) *Carton rouge à Barroso refusant par avance l'entrée de l'Europe dans l'UE.*

(<http://www.sauvonsleurope.eu/carton-rouge-a-barroso-refusant-par-avance-lentree-de-lecosse-dans-lue/>, 07/10/2014)

Dans nos exemples anciens et surtout récents, le verbe introduit par *par avance* est presque toujours un acte de dire (*remercier, répondre, plaindre, se réjouir*) concernant les relations interpersonnelles, la formulation des jugements, l'expression empathique des ressentis (cf. infra *mon cœur jouissant par avance*). Cette relation au locuteur (ou à un locuteur rapporté) démarque *par avance* des autres locutions en en faisant le marqueur, voire l'amorçage topicalisé, d'une prédication qui ressemble beaucoup à un acte de langage par lequel on verbalise présentement un acte dont l'exécution à proprement parler est ultérieure. L'acte énonciatif anticipé est habituellement une réaction à une situation antérieure, de l'ordre de l'affect ou du dire impliquant un affect (*remercier, répondre*), et l'anticipation construit à l'instant de parole un observateur de l'action anticipée qui en rend compte dynamiquement dans l'interlocution, ce qui confère à l'expression un tour transactionnel. Du fait de l'anticipation d'une réaction, la locution *par avance* s'emploie habituellement si l'évènement « avancé », réalisé de manière anticipée, est en principe la conséquence d'un autre évènement en contexte, en sorte que son anticipation se traduit par une inversion chronologique par rapport à la séquence attendue. L'agent est mis en scène comme réalisant dynamiquement l'anticipation au moment précis où il en est fait mention, ce qui crée avec le partenaire ou l'allocutaire une relation de coordination renforcée. Ceci concerne tout particulièrement les affects, en principe consécutifs à l'expérience qui les motive :

32) *Du trouble de mon cœur jouissant par avance.* (Racine, *Bajazet*, 1672)

33) *Je sens par avance l'horreur des jours qui viendront [...].* (Sévigné, *4 oct.*, 1684)

34) *Pouvons-nous ne les pas plaindre par avance ?* (La Bruyère, *Discours sur Théophraste*, 1688)

35) *Ce n'était pas le moyen d'obtenir l'enregistrement qu'ils demandent, que de montrer ainsi par avance à quoi ils s'en veulent servir.* (Pascal, *Lettres écrites à un provincial*, 1739)

36) *Rien que d'y penser, je m'ennuie par avance.* (Freustié, *Loin du paradis*, 1975)

En principe, le cœur jouit en réponse à la situation, pas avant ; on sent l'horreur des jours une fois qu'on les a vécus, pas avant ; on plaint les victimes une fois constaté leur triste sort, etc. La recherche d'exemples très actuels par Google et Google news confirme cette tendance avec des contextes du type *je voudrais les insulter par avance, pour détecter par avance tout éventuel problème, difficile de dire par avance ce qu'il sera capable de faire, écrire l'histoire par avance, s'amuser par avance, connaître la réponse par avance, dénigrer quelqu'un par avance* (sans s'être laissé le temps d'observer son action) :

37) *Le président russe a mis en garde [l'Europe] par avance contre d'éventuelles sanctions à l'encontre de Moscou.* (en toute logique il aurait dû attendre qu'elles soient tombées pour les condamner)

(http://www.lepoint.fr/monde/ukraine-poutine-reste-ferme-sur-ses-positions-04-03-2014-1797609_24.php, 07/10/2014)

38) *Le pacte de responsabilité est par avance critiqué par l'aile gauche du PS* (qui aurait pu attendre d'en connaître le contenu avant de réagir).

39) *On se satisfait par avance d'un petit quart de finale* (avant même d'en connaître le résultat).

Cette inversion chronologique fait que la mesure et la gradation de la durée, qui fonctionnent avec *à l'avance*, sont ici exclues : *il faudra réserver l'hôtel très / longtemps / plusieurs mois à l'avance* vs **très / longtemps / plusieurs mois par avance*. Toutefois, une structure très fréquente apparaît au premier abord comme un contre-exemple :

40) *Nous réservons pour vous par avance.* (agences de voyages)

La réservation précédant par définition la prestation, comment a-t-elle pu entrer dans cette construction chronologiquement inversive alors qu'ici il n'y a aucune inversion ? A y regarder de près, cet emploi « réserver par avance » a été diffusé massivement par des professionnels pour qui « réserver » implique automatiquement « payer la prestation par avance » ou du moins « verser des arrhes », c'est-à-dire régler un montant avant la réalisation de la prestation plutôt qu'après. *Par* dénote la dimension interactive de l'acte d'anticipation distribué entre vendeur et client, conformément à sa valeur spatialement intermédiaire et actionnellement instrumentale, et *par avance* reçoit une connotation transactionnelle proche du performatif, inscrivant dans son sens habituel une visée illocutoire précise que n'ont pas les autres locutions. De ce fait, contrairement à ce que déclarent la plupart des grandes grammaires descriptives, *par avance* commute difficilement, ou pas du tout, avec *à l'avance* dans la plupart des cas : **Du trouble de mon cœur jouissant à l'avance* (on a l'impression que la jouissance anticipée est intentionnelle, destinée à liquider une corvée avant qu'elle ne se présente) ; ? *Je vous réponds assez souvent à l'avance.* *À l'avance* motive l'anticipation en fonction des intérêts prêtés au référent du sujet grammatical, alors que *par avance*, outre l'inversion chronologique, souligne l'effort particulier réalisé envers un tiers. Le premier est égocentré, le second altruiste. Du point de vue de l'enaction, la différence réside donc bien dans la mise en scène, à la fois celle de la cohérence de l'enchaînement des événements et dans celle des rapports intersubjectifs, qui mettent en saillance le point de vue du sujet agissant (à l'avance) ou celui de l'observateur tiers qui en interprète le sens – observateur qui peut être le sujet agentif lui-même, en première personne, prenant du recul envers lui-même et se considérant réflexivement.

6. Un cas particulier : le verbe *remercier*

La question initiale de l'enseignante russe était sous-tendue par un enjeu pragmatique bien précis, le fait que l'alternance joue particulièrement dans le cas de négociations professionnelles inscrites dans les rapports intersubjectifs avec leur dimension codifiée. Le tour *je vous remercie en avance* est dénoncé comme « faux » par plusieurs grammaires

imprimées ou en ligne et dans les forums abordant la question sous l'angle d'expériences personnelles profanes ou modérément informées, mais on trouve un nombre considérable d'occurrences que, dans notre système d'interprétation, nous ressentons effectivement comme incongrues (*en avance* souligne l'expérience matérielle et psychologique de celui qui réalise le remerciement, ce qui est curieux). Cet effet de *en avance* est-il atténué dans une partie de la francophonie ? Faut-il, de manière structuraliste, envisager une neutralisation partielle des contrastes ici proposés du fait de l'utilisation de certaines locutions seulement au détriment d'autres dans certains parlés localisés géographiquement et sociologiquement ? L'emploi d'un moteur dans une archive excessivement ouverte, la difficulté de contrôler la position systémique réelle d'une locution donnée chez un locuteur donné (dans le cadre du réseau d'interactions par lui habituellement pratiquées) et l'absence ou rareté de cet emploi dans les bases de données et corpus oraux ne permet pas de répondre à la question, aussi faudra-t-il pour y répondre construire des corpus spécifiques (type lettres de motivation, demande de stages, etc.) et géographiquement situés (Blumenthal, 2013, livrant des occurrences en prise avec les variations culturelles et communicationnelles. On considère donc que la distribution proposée correspond à la modélisation d'un appareil d'alternances théoriques tel qu'il se présente sur un large ensemble de pratiques reflétées dans la littérature, la presse et l'usage affichés dans les bases de données et l'archive ouverte, mais que ce modèle ne saurait prétendre à couvrir l'ensemble de la variation.

Le tour *je vous remercie à l'avance* est effectivement attesté, et dans la recherche Google il est frappant de constater que dans une bonne partie des occurrences, la mesure de la durée est effectivement explicitée en contexte, comme dans :

41) *Je vous remercie à l'avance [...] c'est un peu trop tôt, oui, car je ne sais même pas si vous allez faire ce que je vous ai demandé de faire.*

42) *Je vous remercie à l'avance pour l'attention que vous voudrez bien accorder à ma demande. Dans l'attente de votre prochain courrier, je vous prie d'agrée[r], [...].*

Je vous remercie d'avance est particulièrement répandu et souligne le caractère conventionnel de l'acte, la conformité de l'occurrence particulière au cas général ; il fait du remerciement un acte allant de soi du fait d'être repéré par rapport à une routine sociale éprouvée en arrière-plan. L'effet de *je vous remercie par avance* est exactement inverse : soulignant l'inversion de chronologie par le remerciement anticipé relativement à l'action qui devrait le motiver, ce tour souligne du même coup un effort particulier réalisé par le locuteur dans cet acte qu'il présente comme un geste de courtoisie accentuée, voire de déférence. Dans ces deux derniers emplois, la locution peut être topicalisée : *d'avance / par avance* (**en avance* / **à l'avance*, je vous remercie). La présentation de soi comme remercieur conventionnel (*d'avance*) ou exceptionnel (par *avance*) est ancrée dans les usages transactionnels et fait l'objet d'une utilisation régulière en position d'amorçage énonciatif de manière à orienter la construction du couplage interlocutif. Avec *d'avance*, la mise en scène est celle d'un couple soudé qui dispose d'un patrimoine culturel partagé consistant, qui a « gardé les vaches ensemble » et forme une coalition solide. Avec *par avance*, la locution topicalisée amorce le geste de remerciement par l'affichage de la mise en scène d'un couple interlocutif non préformé, d'une éventuelle coalition à venir qui reste à mettre en place dans un cadre négocié. Les deux autres locutions ne sont pas topicalisables parce qu'elles sont centrées sur le sujet grammatical dont elles soulignent les choix intentionnels (à *l'avance*) ou l'expérience abordée sous un angle empathique (*en avance*), l'une et l'autre approche excluant l'allocutaire de tout partenariat ; à *l'avance* et *en avance* ne sont pas de nature à mettre en scène un couplage interlocutif spécifique et pertinent. Cette analyse demanderait à être approfondie en recourant à la théorie de la relation interlocutive de Douay et Roulland (2014) mais en mobilisant une terminologie et un outillage conceptuel que l'on ne peut présenter ici.

Conclusion

L'alternance des quatre constructions données en titre reflète des oppositions de sens caractérisables en recourant à une sémantique procédurale, plutôt que représentationnaliste ou référencialiste, impliquant la construction de points de vues intersubjectivement distribués : la focalisation de l'intention de l'agent avec *à*, son expérience abordée empathiquement avec *en*, sa construction performative d'un partenariat d'interprétation ou de transaction avec *par*, et sa coordination avec un partenaire autour d'une tradition énonciative prédéfinie avec *de*. Dans ce type d'approche à caractère enactif, le sens réside dans la mise en scène que les interlocuteurs sont entraînés à coordonner à travers l'emploi des formes, ce qui fait de la pragmatique de la genèse du sens et de sa mise en œuvre en situation une composante centrale du « sens » et non un ingrédient périphérique bienvenu mais non nécessaire.

Bibliographie

- BERTHOZ A. (1997), *Le sens du mouvement*, Paris, Odile Jacob.
- BOTTINEAU D. (2010), Language and enaction, in Stewart J., Gapenne O., Di Paolo E. (eds), *Enaction: toward a new paradigm for cognitive science*, Cambridge, MIT, 267-306.
- BOTTINEAU D. (2011), Parole, corporéité, individu et société : l'embodiment entre le représentationnalisme et la cognition incarnée, distribuée, biosémiotique et enactive dans les linguistiques cognitives, *Intellectica* 56, 2011/2, 187-220.
- BOTTINEAU D. (2012), La parole comme technique cognitive incarnée et sociale, *Linguistique et phénoménologie du langage, La Tribune Internationale des Langues Vivantes* 52-53, Perros-Guirec, Anagrammes, 44-55.
- BOTTINEAU D. (2013), L'opérateur *en* en linguistique instructionnelle enactive, *Langue française* 178, 41-58.
- BLUMENTHAL P. (2013), La préposition *en* dans la francophonie africaine, *Langue française* 178, 117-131.
- CADIOT P. (1997), *Les prépositions abstraites en français*, Paris, Armand Colin.
- CADIOT P. (2002), Schémas et motifs en sémantique prépositionnelle : vers une description renouvelée des prépositions dites « spatiales », *Travaux de Linguistique* 44, 1, 9-24.
- CERVONI J. (1991), *La préposition, Etude sémantique et pragmatique*, Paris, De Boeck-Duculot.
- DANJOU-FLAUX, N. (1980), A propos de *de fait, en fait, en effet* et *effectivement*, *Le Français moderne* 38, 110-139.
- DOUAY C. & ROULLAND D. (éds.) (2012), *L'interlocution comme paramètre*, Presses Universitaires de Rennes.
- DOUAY C. & ROULLAND D. (2014), *Théorie de la relation interlocutive. Sens, signe, répliation*, Limoges, Lambert-Lucas.
- FORSGREN, M. (2009), Les connecteurs *de fait, en fait, en effet, effectivement* : observations empiriques effectuées dans des contextes discursifs variés, *Syntaxe & Sémantique* 10, 51-64.
- FRANCKEL J.-J. & LEBAUD D. (1991), Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en* préposition et pré-verbe, *Langue Française* 91, 56-79.
- ROSSARI, C. (1992), *De fait, en fait, en réalité* : trois marqueurs aux emplois inclusifs, *Verbum* 3, 139-161.
- TAMBA I. (1983), La composante référentielle dans « un manteau de laine », « un manteau en laine », *Langue française* 57, 119-128.

VIGIER D. (2013), Sémantique de la préposition *en* : quelques repères, *Langue française* 178, 3-19.

Trésor de la langue française informatisé :

<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv4/showps.exe?p=combi.htm;java=no>